LA FORMATION PRATIQUE

Cet examen dure environ **32 minutes**. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un **inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière**. Le jour de l'examen, l'épreuve, vous allez devoir faire :

- Réaliser un **parcours** empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier.
- Suivre un itinéraire de manière **autonome**, pendant environ 5 minutes.
- Réaliser deux **manœuvres** différentes, un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière.
- Procéder à la vérification d'un élément **technique** du véhicule, répondre à une question sur la sécurité routière et sur les premiers secours.
- Appliquer les **règles** du code de la route.
- Adopter l'**éco-conduite**.
- Faire preuve de **courtoisie** envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un **bilan** des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Le **Certificat d'Examen du Permis de Conduire**, sur lequel est noté le résultat, vous est envoyé par courrier ou téléchargeable. En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum. En cas de réussite, vous serez en **période probatoire** avec 6 points sur votre permis de conduire.

Le programme de formation REMC

Acquisition des compétences suivantes :

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

Circuler la dans des conditions difficiles et **partager** la route avec les autres usagers.

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

NOS CONSEILS !

- **Anticiper** la planification de vos heures de conduite.
- Soyez **acteur** de votre formation.
- N'hésitez pas à **faire part** à votre formateur de votre incompréhension et/ou vos appréhensions.
- Continuez à **participer** à nos cours de code pour faciliter l'application en voiture.
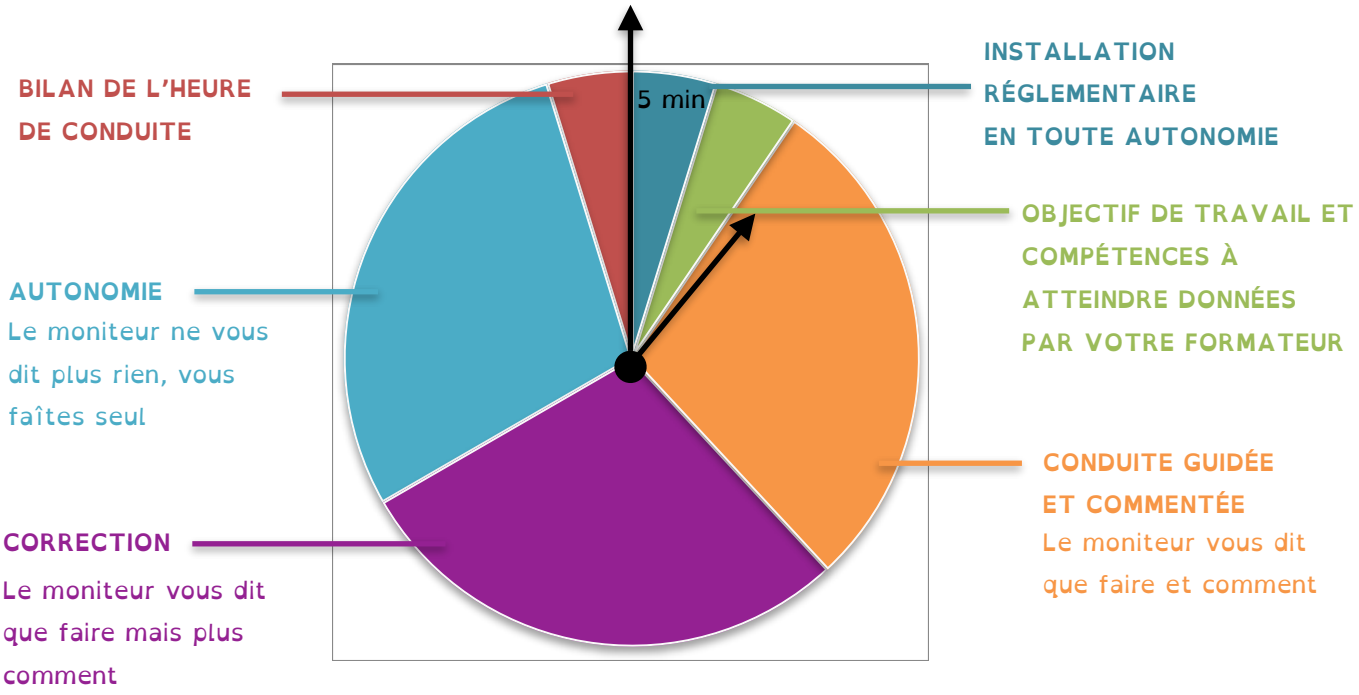
DÉROULEMENT D'UNE LEÇON DE CONDUITE SELON NOTRE MÉTHODE